

## Secteur bancaire / Attijariwafa Bank

## " L'UGB se porte bien "

Willy NDONG

Libreville/Gabon

puisque UGB se porte bien

Le Groupe bancaire marocain Attijariwafa Bank a rendu publics, la semaine dernière, ses résultats semestriels. Lors de la présentation de ce bilan à mi-parcours, Mohamed El Kettani, le président du Groupe, a indiqué que "malgré la situation politique du Gabon, les résultats de l'UGB n'ont pas été affectés. Bien au contraire, le Groupe n'a aucune inquiétude à se faire (...)

LA crise post-électorale qui a récemment secoué notre pays n'a donc pas affecté les résultats du Groupe Attijariwafa Bank local. C'est du moins ce que révèle une communication faite la semaine dernière par Mohamed El Kettani, le président de la banque marocaine, lors de la présentation des résultats semestriels du Groupe. M. El Kettani a déclaré: "le groupe n'a aucune inquiétude à se faire au Gabon



Photo : Arifide Moussevou

L'UGB, filiale du Groupe marocain Attijariwafa Bank se porte bien malgré la crise.

puisque UGB se porte bien ». Pour sa part, Ismaël Douiri, directeur général du Groupe d'Attijariwafa

Bank, dans un entretien accordé au journal marocain l'Économiste, précise: «le sujet que nous devons gérer

au Gabon est beaucoup plus lié au prix du pétrole qu'à la situation post-électorale». Il a également expliqué que la filiale gabonaise du groupe enregistre «une tendance à la dégradation du risque surtout pour la clientèle des particuliers ». Selon lui, la croissance économique actuelle est moins robuste que les années précédentes. Il ajoute que l'Etat a « significativement » réduit certaines primes accordées aux fonctionnaires, ce qui a affecté leur capacité à rembourser les crédits". De façon générale, s'agissant de la baisse des cours du pétrole, Ismaël Douiri a indiqué que "le prix bas du pétrole a pesé sur le budget national d'autres pays où

nous sommes présents, comme le Congo, impactant significativement l'investissement public et la croissance ». Il conclut que « le poids des activités au Gabon et au Congo dans les résultats du groupe reste limité ». Pour rappel, Attijariwafa bank est basé au Maroc et opère dans 23 pays (Tunisie, Sénégal, Burkina-Faso, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Côte-d'Ivoire, Congo, Gabon, Cameroun, Togo, Niger, Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Espagne, et à travers des filiales bancaires contrôlées majoritairement par la banque à Dubaï, Riyadh, Londres, Shanghai et Tripoli.

## Agriculture/ Projet «On mange local»

## Les aliments biologiques disponibles sur le marché



Photo : Jean Madouma

Une vue du kiosque de la plate-forme "On mange local".

JM

Libreville/ Gabon

LA plate-forme « Or vert », vient de lancer la commercialisation des aliments biologiques.

Selon Odette Nancyne Maroundou, membre de la coordination de cette plate-forme, des débouchés commerciaux ont commencé à voir le jour dans les supermarchés de la place tels que : Casino centre-ville, où les étals affichant le label « On mange local » sont bien en évidence.

« Nous avons des points de vente destinés à fournir aux consommateurs vivant au Gabon les produits naturels, sains et frais issus des terres de notre pays en soutenant les filières courtes comme la marante, le gombo, la tomate, l'aubergine, le taro, la banane et d'autres produits de la forêt », indique Odette Nancyne Maroundou.

La plate-forme « Or vert » regroupe dix-huit associations villageoises situées autour de la ceinture verte de la capitale. Les producteurs n'utilisent

aucun engrais chimique en dehors de la fiente de poules et de sciure de bois afin de permettre aux consommateurs de manger local et biologique.


Cette initiative permet d'autonomiser ces associations d'agriculteurs en luttant contre la précarité et la pauvreté.

« Pour que nos produits rentrent dans les supermarchés de l'extérieur, nous avons le devoir de produire des aliments bio. De cela, la teneur faible, voire nulle en produits toxiques résultant de l'emploi de pesticides ou d'insecticides a été démontrée par de nombreuses analyses effectuées sur des produits issus de l'agriculture biologique. Leur richesse supérieure en nutriments a également été prouvée. Le produit biologique doit être consommé le plus frais possible afin qu'il conserve toutes ses qualités nutritives », a expliqué Odette Nancyne Maroundou. Notons que le projet « On mange local » a vu le jour en 2013. Il a été mis en œuvre par l'organisation italienne Alisei et Brainforest avec l'appui financier de l'Union européenne.



Photo : Jean Madouma

Des aubergines biologiques en vente dans un marché.



MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DE L'ÉCONOMIE, DE LA PROMOTION  
DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES CAISSES DE STABILISATION  
ET DE PÉRÉQUATION

B.P. 768 Tél: (241) 01 72 53 60  
Fax: (241) 01 76 45 11

N° 000959 /MDDEPI/SG/DGCS

RÉPUBLIQUE GABONAISE  
UNION - TRAVAIL - JUSTICE

## ARRÊTÉ

Portant clôture et ouverture des campagnes caféières et cacaoyères :

Clôture de la Campagne 2015/2016  
Ouverture de Campagne 2016/2017

Le Ministre du Développement Durable, de l'Économie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective ;  
Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Entreprenariat Agricole, Chargé de la Mise en Œuvre du Programme Graine ;

Vu la constitution ;  
Vu le décret n°1304/PR du 27 décembre 2007 fixant la composition du Gouvernement, ensemble les textes modificatifs subséquents ;  
Vu le décret n°1207/PR/MICIFIN du 17 novembre 1997 portant attributions et organisation du Ministère de l'Économie, des Finances ensemble les textes modificatifs subséquents ;  
Vu l'ordonnance n°34/65 du 6 août 1965, portant création de la Caisse de Stabilisation des prix du Cacao ;  
Vu l'ordonnance n°27/77 du 18 avril 1997, portant création de la Caisse de Stabilisation des prix du Café ;  
Vu l'ordonnance 831/PR du 30 septembre 1971, portant création de la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation ;  
Vu le décret n°609/PR du 14 juin 1977, portant attribution et organisation de la Direction Générale des Caisses de Stabilisation et de Péréquation ;  
Vu le décret n° 00591/PR/MINECOFIN du 14 Juin 1979, portant institution d'un marché contrôlé du café et du cacao ;

**Article 1<sup>er</sup>** : les dates de clôture et d'ouverture des campagnes cacaoyères et caféières sur toute l'étendue du territoire sont fixées comme suit :

30 septembre 2016	: fermeture de la campagne 2015/2016
1 <sup>er</sup> octobre 2016	: ouverture de la campagne 2016/2017

**Article 2** : les prix d'achats du kilogramme de cacao et de café au stade planteur, pour la campagne 2016/2017, sur toute l'étendue du territoire, sont fixés comme suit :

**Prix Cafés au stade planteur**  
Café coques tout venant = 550 FCFA/kg


**Prix Cacao au stade planteur**

Cacao grade 1	= 1100 FCFA/kg
Cacao grade 2	= 800 FCFA/kg

**Article 3** : le Directeur Général des Caisses de Stabilisation et de Péréquation, le Directeur Général de l'Agriculture, les Gouverneurs, les Préfets et les sous-préfets sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré selon la procédure d'urgence et publié au journal officiel.


Fait à Libreville, le 19 juillet 2016

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture et de l'Entreprenariat Agricole, Chargé de la Mise en Œuvre du Programme Graine



Mathieu MBOUMBA NZIENGUI

Le Ministre du Développement Durable, de l'Économie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective



Régis IMMONGAULT